



Personimages

Année scolaire 2018-2019

Inscription aux ateliers de Versailles

- . Maison de quartier Notre Dame - 7 rue Sainte Sophie
- . Hôpital Richaud - 80 boulevard de la Reine

Contact : Isabelle COURAUD - isa.couraud@gmail.com - Tél. 01.39.55.71.44

Participant :

NOM, Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse (du Foyer s'il y a lieu) :

Code Postal / Ville :

☎ domicile :

☎ portable :

e-mail :

Responsable légal * (parent, tuteur, curateur, foyer etc...) :

NOM * :

Adresse :

☎ domicile :

☎ portable :

e-mail :

Contacts à prévenir en cas d'urgence :

domicile :

portable :

1 - Nom * :



2 - Nom * :



* Merci de préciser le lien avec le participant (parent, tuteur, curateur, foyer etc...)

Merci de nous signaler tout problème que vous jugez utile de porter à notre connaissance :
(suivi médical particulier, adresse courrier si différente de celle du responsable légal, etc...)

SAMEDI	adresse	10h30-12h30 *	14h15-16h15	16h15-18h15
Danse/arts visuels	80 Bd de la Reine			
Danse	7 rue Ste Sophie			
Peinture	"			
Théâtre	"			

Merci de cocher les ateliers souhaités

Adhésion à l'association, annuelle et obligatoire : 55 €

Participation	1er trimestre	2nd trimestre	3ème trimestre
1 atelier de 2 heures	170 €	170 €	170 €
2 ateliers de 2 heures	306 €	306 €	306 €
3 ateliers de 2 heures	459 €	459 €	459 €
1 atelier 1 semaine/2	105 €	105 €	105 €
2 ateliers 1 semaine/2	189 €	189 €	189 €
3 ateliers 1 semaine/2	284 €	284 €	284 €

Atelier à mi-temps : uniquement pour les participants résidant en internat avec sortie tous les 15 jours

IMPORTANT ! Cette inscription engage le participant pour les 3 trimestres scolaires.

L'inscription sera prise en compte seulement à réception :

1. du règlement de l'adhésion annuelle et de la participation aux ateliers souhaités pour les 3 trimestres en 4 chèques séparés à l'ordre de Personimages
2. d'un exemplaire du "règlement des ateliers ouverts" dûment daté et signé
3. du formulaire d'autorisation de droit à l'image dûment daté et signé

* Seul le temps des ateliers est sous la responsabilité de Personimages, celui des piques-niques et des trajets étant sous la responsabilité civile du participant.

Fait à..... le signature du responsable légal :